

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LA QUALITÉ DES PILULES D'AVORTEMENT DANS LA RÉGION D'OTTAWA-HULL

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et de son secrétaire parlementaire, puis-je poser ma question au premier ministre suppléant? Pourrait-il s'informer si la Direction des aliments et drogues a délivré un certificat de qualité aux pilules d'avortement vendues dans la région d'Ottawa-Hull?

M. l'Orateur: Le ministre de l'Agriculture a la parole.

L'hon. Paul Hellyer (premier ministre suppléant): Tout en ne connaissant pas ces pilules, monsieur l'Orateur... (*Exclamations*)... j'ai l'intention de signaler cette question et l'allégation qu'elle comporte aux autorités voulues.

LES CÉRÉALES

L'UTILISATION DES SÉCHOIRS COMMERCIAUX AUX ÉLEVATEURS

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je vous remercie de me donner la parole. J'allais répondre à une autre question que celle qu'on vient de poser.

Une voix: Lâche!

L'hon. M. Olson: Je veux répondre à certaines questions qu'on a posées hier et même avant-hier, concernant les séchoirs de certains élevateurs. Ces questions avaient été posées par le député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin) et le député de Mackenzie (M. Korchinski). Mais, en guise de réponse, j'aimerais dire qu'on m'informe que rien dans le règlement de la Commission n'empêche, ne restreint ou n'interdit de quelque façon que ce soit l'installation de séchoirs à grain dans les élevateurs régionaux. Dans la plupart des cas, ce sont les exigences de l'assurance et les règlements contre l'incendie, exigences et règlements que les compagnies ne tiennent pas à enfreindre, qui empêchent l'installation de tels dispositifs. Certaines sociétés ont des séchoirs de location et d'autres possèdent leurs propres séchoirs. Dans la plupart des cas, ces séchoirs sont installés près de l'élevateur, avec entonnoirs adjacents. La Commission des grains ne s'oppose pas à des dispositions de ce genre.

LES PUBLICATIONS DU GOUVERNEMENT LES RENSEIGNEMENTS À LA PRESSE AVANT LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, la question que je

[L'hon. M. Laing.]

voudrais poser au premier ministre suppléant n'a rien à voir avec le sujet que nous venons de discuter. Elle découle du fait que la presse est au courant de trois documents officiels dont le Parlement n'est pas encore saisi. Je veux parler du rapport du groupe d'étude sur l'habitation, des documents de travail de la conférence sur la constitution et de renseignements relatifs au bill sur les produits dangereux. Le premier ministre suppléant s'occuperait-il de faire déposer tout de suite ces documents à la Chambre afin que le Parlement et le pays disposent du texte officiel intégral au lieu d'extraits révélés par les moyens de diffusion?

L'hon. Paul Hellyer (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le projet de loi sur les produits dangereux est prêt et sera présenté au Sénat. Je puis même affirmer qu'il le sera incessamment. Pour ce qui est du rapport du groupe d'étude sur l'habitation, il sera présenté au Parlement dès qu'il aura été traduit et imprimé. Quant à l'autre document qu'a mentionné le préopinant, je ne sais vraiment pas ce qui est arrivé dans ce cas-là. Je puis toutefois assurer à mon honorable ami que le gouvernement a pris le parti, et conserve cette attitude, de présenter ces documents lors de la conférence fédérale-provinciale qui sera, à mon avis, l'occasion appropriée. Je désire tout autant que lui savoir où la fuite s'est produite. Le gouvernement va néanmoins présenter ces documents lors de la conférence.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Relativement au rapport du groupe d'étude sur l'habitation—et mes observations s'appliquent aussi aux autres rapports et documents—puis-je demander s'il ne s'agirait pas au gouvernement ou au ministère intéressé de s'abstenir de faire des déclarations sur le contenu du rapport avant que la Chambre n'en soit saisie. Le ministre a-t-il des commentaires à faire au sujet des fuites commises à l'égard du rapport qu'il se propose de déposer à la Chambre sous peu?

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, lorsque mon honorable ami lira le rapport, il découvrira que certaines des questions de la plus haute importance n'ont pas encore été dévoilées.

M. Bell: Elles n'ont pas encore transpiré. (*Exclamations*)

L'hon. M. Hellyer: Dans une question aussi complexe et variée, un certain nombre de conjectures officieuses sont inévitables. Peut-être que mes honorables amis en conviendront lorsqu'ils verront dans toute son